



Communiqué

Pour diffusion immédiate

Plan d'action pour prévenir la violence à l'école **Un plan qui manque d'action**

Montréal, le 21 avril 2008 – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) a réagi aujourd'hui au plan d'action *La violence à l'école : ça vaut le coup d'agir d'ensemble!* rendu public par la ministre de l'Éducation, M^{me} Michelle Courchesne. La FAE ne peut que se réjouir du fait que le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) agisse pour contrer la violence dans les écoles publiques du Québec. Cependant, ce plan d'action principalement axé sur la prévention et l'évaluation néglige les mesures d'intervention directe auprès des élèves.

« Il était temps que le MELS s'implique pour contrer la violence à l'école. Nous sommes heureux de constater que cette responsabilité sera partagée par d'autres ministères et intervenants sociaux. Cependant, à mon avis, ce plan manque d'actions directes », de commenter le président de la FAE, M. Pierre St-Germain. « Il est important de mesurer l'ampleur du phénomène et urgent de mettre en place des mesures préventives. Cependant, au quotidien, le personnel scolaire et les élèves de tous les établissements, même les centres de formation professionnelle et des adultes, sont confrontés à ce phénomène qui doit être contré avant que la situation dégénère davantage », d'ajouter le président de la FAE.

« Cependant, ce plan ne portera ses fruits que s'il trouve une application concrète et réelle dans les établissements. Depuis le début de ma carrière de plus de 25 ans dans l'enseignement, j'ai été confronté à de nombreuses situations de violence à l'école et je me suis toujours impliqué, tout comme mes collègues, pour tenter d'enrayer le phénomène. À mon avis, même si je crois à la prévention et aux mesures d'encadrement nécessaires, un mécanisme préalable essentiel, simple et qui ne nécessite aucun investissement pourrait être mis en place dans toutes les écoles et avoir un effet immédiat sur l'escalade de la violence : **le soutien constant des directions d'établissement au personnel**. Si l'équipe-école pouvait compter sur le soutien indéfectible de l'équipe de direction, tous les élèves pourraient en profiter. Si l'équipe de direction soutenait systématiquement le personnel scolaire qui intervient auprès d'un élève ayant un problème de comportement plutôt que de pointer trop souvent les capacités du prof à gérer sa classe, on pourrait éviter que de nombreux cas dégénèrent. L'urgence dans ces situations très fréquentes, est « l'arrêt d'agir » pour éviter l'escalade de la violence à court ou moyen terme. Si le personnel et la direction scolaire sont solidaires et fermes dans l'application du code de vie, les problèmes seront sûrement moins fréquents et probablement moins graves », de poursuivre M. St-Germain.

Une première analyse montre également qu'un budget de moins de six millions de dollars par année pendant trois ans pour plus de soixante commissions scolaires, c'est bien peu. D'autant plus que moins du tiers de cette somme sera consacré à des services directs aux

élèves – 1,75 M\$ par année pour les services d'accompagnement des élèves – ce qui représente l'embauche de seulement 40 personnes-ressources professionnelles pour les quelque 3000 écoles du Québec. À ce sujet, des précisions seront nécessaires pour comprendre l'application de cette mesure. Qui offrira le soutien pédagogique et psychosocial aux élèves suspendus et expulsés? Pendant combien de temps? Et pourquoi exclure d'emblée l'intégration de ces élèves dans des classes spécialisées en trouble de comportement pour de courts séjours ou des séjours prolongés si cela s'avérait nécessaire?

La FAE est d'avis que le portrait national qu'on entend dresser en suivi devrait aussi tenir compte de certains autres facteurs qui pourraient avoir un effet direct ou indirect sur la violence à l'école. Toutes les questions relatives à :

- 1- le financement public des écoles privées et la prolifération d'écoles publiques à projets particuliers qui « drainent » l'école de quartier de nombreux élèves, sélectionnés et ayant souvent moins de problèmes;
- 2- la réduction du nombre d'écoles et de classes spéciales qui précipitent l'intégration de plusieurs élèves qui ne sont pas aptes à se joindre à une classe régulière;
- 3- le système de dépistage, de signalisation et d'identification des élèves ayant des troubles de comportement qui a malheureusement été modifié au cours des dernières années;
- 4- le manque de ressources professionnelles, notamment en psychoéducation, psychologie et travail social dans les écoles de quartier.

La FAE offre son entière collaboration au MELS pour contrer la violence dans les écoles. Si ce plan d'action n'est pas suffisant, la FAE continuera à revendiquer que des mesures concrètes soient prises pour que l'école de quartier soit un milieu de vie sain, exempt de violence, propice à l'enseignement et à l'apprentissage.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 27 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

Source : Fédération autonome de l'enseignement
 Information : Yves Parenteau
 514 910-3195 - cellulaire
 514 666-7763 - bureau